

Image not found or type unknown



Trop percu par l'employeur

Par **MyNamelsOUAF**, le **27/07/2022** à **15:45**

bonjour

j'ai travaillé en contrat étudiant en tant que vendeur dans un darty à la fin de mon contrat en passant en apprentissage il m'a versé un solde tout compte en août, puis à ma reprise en apprentissage après avoir changé de contrat en septembre, j'ai commencé à travailler jusqu'en janvier où il m'a dit qu'il m'a versé 2 fois mon solde tout compte du coup, maintenant qu'on est en juillet et où je suis en pls pour le rembourser et sachant que je pars en août il se passe quoi si je ne le rembourse pas ?